

qu'il est admis et reconnu que pour un dragueur bien construit, \$8 de l'heure constituent un prix raisonnable. Ce prix a été fixé par le gouvernement précédent et payé par lui et le gouvernement actuel. Je ne connais pas ce M. Gauthier ; mais s'il a fourni un dragueur et si ce dragueur a fait l'ouvrage, peu importe au parlement ou au pays à qui il appartenait. Peu importe que celui à qui le travail a été confié soit tailleur ou cordonnier, s'il a fourni le dragueur et fait l'ouvrage. Si M. Gauthier a pu se procurer ce dragueur pour \$5 de l'heure, ou même s'il l'a eu pour rien, cela ne nous regarde pas, du moment que les travaux sont exécutés " (*Debats*, 1899, pp. 10,072-74.)

L'AFFAIRE DE LA FICELLE D'ENGERBAGE

Pour utiliser le temps des détenus, le gouvernement a établi dans le pénitencier de Kingston une corderie qui fabrique la ficelle employée pour les moissonneuses et les engerbeuses. Chaque année, l'on vend cette ficelle aux commerçants. On a fait la même chose sous le gouvernement Laurier. La ficelle fabriquée dans les pénitenciers, en 1896, a été vendue 4½ centins la livre. Quelque temps après, la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne fit monter le prix de tous les cordages—la ficelle d'engerbage comme tout le reste. Grâce à cette hausse, les négociants qui avaient acheté la ficelle des pénitenciers à 4½ centins la revendirent jusqu'à 13½ centins, s'il faut en croire les bleus. C'est ce qu'ils appellent le scandale de la ficelle d'engerbage.

Dans chaque cas, et année par année, le gouvernement a demandé des soumissions et accepté les plus avantageuses.

" Le gouvernement, dit la brochure bleue en parlant de la vente pour 1898-99, n'a appelé aucune soumission publique." Aux pages 6933-34 des *Debats* pour 1899, il est constaté que le gouvernement a demandé des soumissions dans 42 journaux publiés dans toutes les provinces du Canada

Cela peut donner une idée du reste

LES HABILLEMENTS DE LA MILICE

Dans le but de protéger les ouvriers, le gouvernement Laurier introduit dans tous les contrats qu'il donne, une clause stipulant qu'il sera payé des gages raisonnables pour exécuter l'ouvrage. Pour une certaine fourniture d'habillements militaires la maison Shory & Cie, de Montréal, qui avaient toujours été les entrepreneurs favoris sous le régime tory